

Coup de neuf dans nos écoles



PORTRAIT P.11



Norbert Gilmez,
une vie de
combat

SENIORS P.14



Le foyer Debout
repris en gestion
municipale

CULTURE P.17



Gohelle Basse
Cour, une longue
histoire

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

P. 3

- ▶ Jeannine Pouchain, nouvelle conseillère p. 3
- ▶ Hommage à Georges Chevereaud p. 3

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

P. 4-6

- ▶ Escaliers Delalleau p. 4
- ▶ Création de DB Couverture p. 4
- ▶ Hair Studio p. 5
- ▶ En mode carnage p. 5
- ▶ Tai's Institut p. 5
- ▶ Tadao s'implante au Quadraparc p. 6

AMÉNAGEMENT URBAIN

P. 7-9

- ▶ Le Collectif Citoyen s'engage lors des chantiers bénévoles p. 7
- ▶ 3 questions à Seddik Némiche p. 7
- ▶ Les écoles se refont une beauté p. 8
- ▶ Travaux rue Beugnet et 4 Hallots p. 8
- ▶ Un nouveau venu aux Espaces Verts p. 9
- ▶ 3 questions à Marie-Paule Bourriez p. 9

ENSEIGNEMENT

P. 10

- ▶ Une démarche qualité engagée dans les écoles p. 10
- ▶ Les nouvelles directrices d'écoles p. 10

PORTRAIT

P. 11

- ▶ Portrait de M. Gilmez p. 11

RÉTROSPECTIVE

P. 12-13

SENIORS

P. 14-15

- ▶ Le Foyer Debout repris par la ville p. 14
- ▶ Le goûter des aînés p. 14
- ▶ Virginie Martin, nouvelle centenaire p. 15
- ▶ Un projet exemplaire pour les époux Deruy p. 15

CULTURE

P. 16-17

- ▶ Redécouvrez la bibliothèque p. 16
- ▶ 30 ans avec Gohelle Basse-Cour p. 17

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

P. 18-20

- ▶ Téléphonie mobile et antennes relais p. 18
- ▶ 3 questions au collectif d'habitants p. 19
- ▶ Attention aux ondes p. 19
- ▶ La fibre optique p. 19
- ▶ Les gens du voyage p. 20

INFORMATIONS PUBLIQUES

P. 21

- ▶ Coiffure solidaire à la Maison de la Solidarité p. 21
- ▶ Mission Locale p. 21

TRIBUNE LIBRE

P. 22

ÉTAT CIVIL

P. 23

- ▶ Mariages, Naissances, Nécros p. 23
- ▶ Noces d'Or p. 23

LE MOT DU MAIRE

Il est des visages qui ont marqué l'actualité de notre commune ces derniers mois.

Les visages des participants aux premiers « chantiers bénévoles » que nous avons expérimentés cet été. Ceux de femmes et d'hommes fiers d'avoir servi leur commune autrement, en réalisant des travaux dans nos écoles et à la Maison de la Solidarité. Une belle expérience que nous reproduirons.

Le visage humble de Monsieur Norbert Gilmez, mis à l'honneur le 28 septembre dernier par le Président de la République qui a rendu hommage aux mineurs grévistes réprimés en 1948. Celui d'un homme engagé qui, depuis plus de 60 ans, mène un juste combat pour que ses camarades obtiennent réparation de l'État.

Le visage chaleureux de M^{me} Virginie Martin, qui vient de fêter son entrée dans le club restreint des centenaires de notre commune. Celui d'une femme qui puise le secret de sa longévité dans l'amour de ses proches et de sa famille.

Les visages fiers des élèves de l'école G. Sand et du Collège A. Conti, qui ont participé à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre. Quelle fierté de les avoir à nos côtés à cette occasion et de les voir honorer notre devoir de mémoire.

Celui enfin de Georges Chevereaud, qui nous a récemment quittés. Celui d'un homme généreux et dévoué, qui a tant donné pour notre commune et son quartier, la Cité des Alouettes.

Ce sont ces visages qui nous servent chaque jour de boussole dans la conduite de nos actions municipales pour réinventer le vivre ensemble, une notion qui n'est pas un vain mot. Puissent ces parcours de vie, ces engagements, nous inspirer, nous donner l'envie de nous consacrer aux autres. Des exemples qui prouvent qu'il est possible de s'investir, d'agir simplement et utilement.

François Lemaire



Installation de Jeannine Pouchain au conseil municipal

Jeannine Pouchain a fait son entrée au conseil municipal, suite à la disparition de Bernard Delenclos. Jeannine siège au sein des commissions « Jeunesse-Education-Sports-Culture et Citoyenneté » et « Patrimoine Communal-Développement Urbain et Habitat ».

En 1972, Madame Pouchain intègre les services municipaux sous la mandature de Jean Mallet, effectuant des remplacements à l'entretien des écoles, puis en restauration dans les collèges, en qualité de référente pour les écoles. Elle poursuit sa carrière de cantinière sous la mandature de Michel Vancaille, en intégrant la cuisine du collège Phalempin à plein-temps, en responsabilité des écoles Brasme et les Alouettes.

En 1992, lors de l'ouverture du restaurant scolaire Jean Vasseur, elle a eu la surprise d'apprendre du jour au lendemain qu'elle quittait le collège pour assurer la gestion de la cuisine au service des écoles maternelles, avec Christiane Proville. La cantine a ensuite accueilli les primaires de Jean Zay, George Sand et des Alouettes et ce, jusqu'à sa retraite en 2005. Jeannine estime avoir effectué une très belle carrière. Aimant beaucoup le contact, elle s'est ensuite naturellement investie dans l'association Accueil Mamans Bébé au sein de laquelle elle était déjà bénévole, pour en prendre la vice-présidence. Elle passe ainsi 2 jours par semaine à la Maison de la Solidarité et gère en plus la logistique de l'association depuis son domicile.

Lorsque l'équipe majoritaire l'a contactée pour figurer sur la liste « Ensemble



Bully-les-Mines en confiance », elle a tout de suite accepté, militant avec son mari depuis les années 80 dans le milieu politique. En fin de liste (à sa demande), elle ne pensait pas intégrer le conseil dans de telles conditions, mais est aujourd'hui ravie de pouvoir donner de son temps pour être utile... encore un peu plus. ▲

Georges Chevereaud est décédé à 90 ans

C'est avec une immense tristesse que la municipalité a appris le décès de Monsieur Georges Chevereaud, ancien premier Adjoint au Maire, survenu le samedi 6 août à 90 ans.

Né à Champigny le 21 octobre 1925, Georges Chevereaud a exercé le métier d'électricien. C'est par son engagement d'abord associatif puis politique, qu'il s'est fait connaître dans notre commune.

Responsable de la section basket, il prend la présidence de l'Amicale Laïque de 1983 à 1988, développant la bibliothèque installée au foyer Sockeel en créant une bibliothèque mobile dans une roulotte et en allant ainsi proposer des livres dans les différents quartiers.

Militant PS depuis le début des années 80, il devient conseiller municipal en 1983, sous la première mandature de Michel Vancaille, en qualité de membre des commissions « Enseignement », « Urbanisme-Travaux paysagers » et « Sports ». Il prend la suite de Michel Vancaille à la présidence du bureau local de la FCPE en 1983 jusqu'en 1989, organisant plusieurs années de suite un grand rassemblement sportif « 1000 enfants à Bully ».

En 1989, il devient 5^{ème} adjoint, président la Commission des Personnes âgées, et membre des commissions « culture, animation, loisirs et récompenses », « action sanitaire et sociale, hygiène et sécurité publique », de la commission administrative de l'Harmonie Municipale, du Comité Technique Paritaire, du comité technique du Plan d'Occupation des Sols, de la commission de Sécurité d'arrondissement, de syndicat Intercommunal pour le personnel et Rocade Minière, du syndicat Intercommunal d'Adduction et Distribution d'Eau Potable, du syndicat Intercommunal du Liévin pour le Développement de la Communication et du Centre Communal d'Action Sociale.

Il a participé, avec Michel Vancaille, à la mise en place des « Sports vacances », ancêtres de nos accueils de loisirs, dont les intervenants étaient à l'époque en grande partie bénévoles.

En 1995, il devient 1^{er} Adjoint de Michel Vancaille, président de la Commission Personnes âgées, membre des Commissions Finances, Association Aix Bully Centres d'été Sportifs, membre également de la Commission d'Appel d'offres, du syndicat Intercommunal d'Adduction et de Distribution d'Eau Potable, du syndicat Intercommunal du Liévin pour le



développement de la Communication, du Syndicat Intercommunal de la Rocade Minière, du Comité Technique Paritaire, de l'Aide à domicile des personnes âgées et délégué au CNAS.

S'il n'a pas souhaité poursuivre l'aventure municipale en 2001, il est resté actif dans le monde associatif, président le Comité des fêtes de la Cité des Alouettes jusqu'à sa dissolution en 2013, et membre d'honneur du CA de l'association caritative Secours Ouvrier Social.

Georges était décoré des Palmes Académiques.

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à son épouse Marie-Thérèse qui a l'aide tout au long de son engagement associatif, restant dans son ombre, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils. ▲

HOMMAGE

Antoine Breux a repris les Escaliers Delalleau

La société Escaliers Vaillant-Delalleau a été fondée en 1985. Depuis le 1^{er} janvier, Antoine Breux en est devenu le patron avec l'idée de développer l'activité.

« Belle histoire, fabuleux, passionnant », Antoine Breux a le verbe enjoué quand il parle de sa reprise d'entreprise. Celui qui voulait devenir agriculteur (il a un BTS agriculture) et qui avait finalement bifurqué vers le monde du bâtiment puis la maîtrise d'ouvrage a décidé de se reconverter : « Je voulais faire plus de concret, plus artisanal. J'ai toujours été

attiré par le secteur primaire ». Client de la société, il avait déjà eu des échanges avec Michel Delalleau, l'idée de la reprise était lancée et s'est concrétisée le 1^{er} janvier 2016.

Des projets sympas, différents

Entre-temps, Antoine Breux a pris des

cours chez les Compagnons : « J'aime savoir de quoi on me parle. Je suis d'une génération qui a besoin de concret et de sentir les choses ». Depuis sa reprise, le chef d'entreprise a déjà renforcé ses équipes « avec deux intérimaires et un apprenti, j'ai la chance d'avoir dans mon équipe des gens qui ont 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise, c'est inestimable ! Nous sortons des projets super-sympas, différents ». L'entreprise joue aussi la carte du local via ses approvisionnements : « Nous travaillons des bois locaux près de Boulogne-sur-Mer ». Le savoir-faire se découvre via les nouveaux outils de communication, une volonté du jeune chef d'entreprise (32 ans) : « Nous avons un site internet, les réseaux sociaux. Il faut communiquer pour être visible » assure Antoine Breux. ▴

Escaliers Delalleau • Rue Saint-Exupéry •
03 21 29 44 89 •
www.delalleau-escaliers.fr
f www.facebook.com/escaliersdelalleau/



Antoine Breux a repris l'entreprise le 1^{er} janvier 2016, il veille à la qualité du bois.

Stéphane et Xavier ont créé DB Couverture

Depuis le mois de juillet, Stéphane Beugnet et Xavier Delecroix ont créé leur entreprise consacrée à la couverture, à la zinguerie et au bardage.

Stéphane Beugnet et Xavier Delecroix, désormais associés se connaissent bien pour avoir travaillé ensemble depuis plusieurs années dans une entreprise de Couverture-zinguerie du bassin minier. La fermeture de celle-ci a été le déclic qui les a incités à ouvrir leur propre structure : « Quand l'entreprise où nous travaillions a fermé ses portes, nous avons réfléchi à créer notre entreprise puis il a fallu se lancer ».

Un large choix de travaux

Réflexion faite, les deux hommes qui ont une belle expérience dans le secteur d'activités décident d'unir leurs forces : « Créer l'entreprise, c'est assez facile mais après cela prend plus de temps administrativement » confirme Xavier Delecroix. C'est donc le 15 juillet 2016 qu'est née l'entreprise SAS DB comme les initiales de leurs deux patronymes. Le panel des travaux proposés par la nouvelle société est large : couverture, tuile, ardoise, bac acier, panneaux isolés, gouttières, descentes EP, chéneau, entourage de cheminée,

réparations, bardage, bois, métal et lames composites ainsi que le démoussage et reinteinte de couverture.

Déplacements sur toute la région

De quoi occuper nos deux hommes qui totalisent 32 ans d'expériences dans le domaine, le rayon d'action kilométrique est également étendu « Nous nous déplaçons dans toute la région pour effectuer des travaux » assure Stéphane Beugnet qui

est également diplômé de l'école des Compagnons du devoir. Les premières retombées sont très encourageantes pour les deux hommes puisque les premiers chantiers se sont enchaînés et que d'autres vont suivre : « Cela a bien commencé, nous avons fait un peu de publicité mais le meilleur outil demeure le bouche-à-oreille. »

DB Couverture • 07 85 13 80 53 •
sas.db@outlook.fr



Xavier et Stéphane, ici avec leur camion, ont lancé leur activité au mois de juillet 2016. Les premières retombées sont positives.

Hair Studio by Kelly

Ambiance retro

Le 1^{er} juin dernier, Kelly Haeyaert ouvrait son salon de coiffure après deux mois de travaux. Cette jeune chef d'entreprise poursuivait ainsi son aventure démarrée 4 ans plutôt comme coiffeuse à domicile : « Je ne pouvais pas prendre plus de clients, il était nécessaire que je m'installe ». Kelly jette donc son dévolu sur la rue Salengro après un tour à la Chambre des Métiers : « Bully est une position au centre de ma clientèle et la ville me plaisait bien ».



Après la coiffure à domicile, Kelly Haeyaert a ouvert son salon.

Avec un nouveau nom d'entreprise « Je voulais qu'on y retrouve mon prénom pour mes clients » et un style rétro-scandinave, les débuts sont encourageants : « C'est mieux que ce que j'espérais, mes clients m'ont suivie et le bouche-à-oreille fonctionne bien ». Bien entourée par ses proches, déjà dans le métier, elle a également décidé de transmettre son savoir-faire en engageant un apprenti pour l'épauler. Le 1^{er} septembre, Enzo a signé « pour deux ans en apprentissage, il est motivé et il souhaite faire d'autres spécialités que les miennes ». Le salon est ouvert aux femmes, hommes et enfants. ▶

Hair Studio • 122 Bis rue Roger Salengro •
03 21 74 30 28 • www.facebook.com/HairStudiobyKelly

En mode carnage !

Au bonheur des dames

Autrefois commerciale dans la grande distribution, Sandra Ogiez en avait rêvé, faire découvrir à ses clientes les dernières créations dans son magasin de vêtements : « On travaille beaucoup avec facebook, nous mettons tous les 15 jours, les nouveaux arrivages en ligne et cela marche très bien ». Sandra Ogiez est passé par la Boutique Gestion espace pour voir si son projet tenait la route. Premier élément, la déco de la boutique de 90 m² (autrefois Lilly Folies) a été revue avant l'ouverture et le nom « En mode carnage » a été choisi pour « être pêchu, pas commun ». Une décoration évolutive puisque l'entrepreneuse s'est mise en relation avec une rénovatrice de meubles arrageoise qui prête ses créations.

Les clients viennent de loin, du Valenciennois parfois, pour faire leurs emplettes dans une gamme étendue et un grand choix de taille : « Nous proposons des tailles du 38 au 48 en normale et du 46 au 52 en grande taille voire 56 parfois ». Motivée par ses débuts, la responsable à même d'autres projets sous le coude, mais chut ! ▶



Sandra Ogiez s'est lancée dans un métier maîtrisé, conseil et vente de vêtements.

En mode carnage !

• 110 Rue Roger Salengro

• **03 21 29 13 08**

www.facebook.com/lily.folys.g

Tai's Institut

Rendez-vous de l'élégance

Diplômée en 2006 en esthétique, Laetitia Bogaert avait déjà un beau parcours avant de prendre possession de son salon rue Salengro. Installée à Mazingarbe, elle a trouvé à Bully « l'espace idéal » conforté par ses échanges avec le propriétaire d'un commerce bullygeois : « Il m'a conseillé de venir à Bully ». Une opportunité pour elle : « J'aime le changement, je voulais un salon plus élégant, plus chic. J'aime mettre les gens à l'aise avec bougie et musique d'ambiance ». Le nom Tai's n'a rien à voir avec la Thaïlande mais constitue plutôt

un joli jeu de mots avec les prénoms de ses enfants. Si Laetitia ne prend les clients que sur rendez-vous pour l'instant, elle a toutefois un grand choix de produits et soins à leur proposer : soins du visage, des mains, du corps. Ses nouveaux produits liés à l'amaigrissement comme « radiofréquence, cavitation, pressothérapie ou électrostimulation » sont appréciés. ▶

Tai's Institut • 120 rue Roger Salengro •
06 33 34 71 98

• www.taisinstitut.sitefw.fr

• www.facebook.com/taisinstitutesthetique



Après Mazingarbe, Laetitia Bogaert a choisi Bully-les-Mines.

Tadao s'implante au Quadraparc

La zone Quadraparc est en pleine phase de travaux. Le futur dépôt de bus Tadao sera situé à cet endroit. Un outil moderne qui accompagnera les nouveaux objectifs de performance du réseau.

Grues, bennes et ouvriers s'activent sur un terrain de 41650 m². L'objectif du chantier est simple « que le nouveau dépôt soit livré pour décembre 2017 et qu'il soit opérationnel pour l'été 2018 » assure Benoît Descamps, responsable communication pour le SMT Artois-Gohelle. Le chantier est d'importance car ce dépôt qui remplacera numériquement celui de Liévin et sera « le cœur du réseau » comme l'indique Thierry Foubert, responsable patrimoine.

Atelier et développement durable

Trois autres dépôts existent sur le territoire du SMT couvrant Artois Com, Lens-Liévin et Henin-Carvin mais le nouveau dépôt sera chargé des réparations d'importances. C'est aussi un nouveau visage que souhaite offrir le SMT puisque le bâtiment d'exploitation de 1428 m² sera un exemple de construction nouvelle sur deux niveaux : « Un bâtiment passif qui va bien au-delà des normes actuelles (orienté au soleil) donnant une température constante de 16° avec également un puits canadien*. Nous nous impliquons dans le processus global de 3e révolution industrielle » complète Thierry Foubert.

Un rond-point pour éviter les nuisances

Cette installation se complète de l'atelier de maintenance de 2496 m² avec six travées pour des bus standards de 12 mètres et trois travées pouvant accueillir des bus articulés de 18 mètres. Le bus articulé est une des nouveautés à venir puisque Tadao va investir sur une cinquantaine de bus articulés hybrides (diesel-électrique). Pour fluidifier la circulation, l'entrée et la sortie des véhicules se feront par deux issues distinctes. Un rond-point sera construit afin



Le nouveau bâtiment d'exploitation sera « passif » et équipé d'un puits canadien*.



Les travaux ont déjà débuté et devraient s'achever pour décembre 2017.

de ne pas casser la circulation et faciliter l'insertion des bus. Durant les travaux, les nuisances ont été réduites au maximum « si les habitants ont des questions, qu'ils n'hésitent pas à utiliser notre numéro vert » (0 810 00 11 78).

Les objectifs du réseau « bulles »

C'est aussi au nouveau dépôt que sera hébergé le centre de gestion des bus : « Pour savoir où ils se trouvent en temps réel », info qui permettra également un retour d'informations à l'utilisateur : « Demain aux arrêts de bus, les usagers pourront savoir dans combien de temps passe le bus, s'il est déjà passé. Et les bus seront équipés de cartes pour situer le trajet, une voix leur indiquera également les arrêts ». Les objectifs sont ambitieux avec le souhait de réduire les temps d'attente et d'accélérer les trajets : « Nous souhaitons doubler la fréquentation sur nos bus d'ici 2025 en s'inscrivant dans le plan de déplacement urbain. »

* un puits canadien est un conduit enterré. L'air y circule en échangeant ses calories ou frigorifiques avec celles de la terre pour être ensuite insufflé dans l'habitat.

Le dépôt en chiffres

2 496 m² superficie de l'atelier

1 428 m² superficie du bâtiment d'exploitation

Le dépôt pourra accueillir **54** bus standards,

15 bus articulés, **29** minibus et **28** véhicules.

Le Collectif Citoyen s'engage lors des Chantiers Bénévoles



Moments de rassemblement citoyen

Mis à l'honneur lors des vœux à la population en janvier 2016, le Collectif Citoyen a présenté son objectif « le développement de la vie citoyenne dans le respect des différences de quelques natures qu'elles soient ». Le groupe aujourd'hui constitué en association s'est investi lors des manifestations communales, notamment les 24h de la Solidarité, la fête des voisins et les Estivales.

Cet été, les membres du Collectif Citoyen ont initié les Chantiers Bénévoles. La démarche citoyenne est de contribuer en groupe à la rénovation d'espaces communaux. Un ensemble de bâtiments a été sélectionné : façade de la Maison de la Solidarité, les écoles La Fontaine, François Brasme et les Alouettes.

Les chantiers de peinture ont été des moments de convivialité et d'échange, les rafraîchissements dans les écoles ont été appréciés des équipes pédagogiques et des élèves. Parmi les volontaires il y avait les membres du Collectif ainsi que de nombreux élus. ▴



La Maison de la Solidarité Avant (à gauche) et Après (à droite) le passage des Chantiers Bénévoles



3 Questions à Seddik Némiche,

Membre fondateur du Collectif Citoyen



Pourquoi avez-vous participé aux chantiers bénévoles ?

Lors de notre Assemblée Générale, Monsieur le Maire a fait cette proposition de mettre en place des chantiers bénévoles. J'ai tout de suite répondu positivement. Faisant parti du Collectif Citoyen nous promouvons le vivre ensemble et les démarches citoyennes. De plus, travailler à donner un nouveau visage à la Maison de la Solidarité, c'est une chance parce que cette maison est un symbole. Je ne me suis pas posé de question, c'est une démarche innovante qui allie utile et agréable. Un temps convivial qui nous regroupe autour d'une cause commune.

Avez-vous l'objectif de renouveler l'expérience ?

Totalement, oui ! En tant qu'enseignant, l'idéal pour moi ce serait des chantiers durant les vacances scolaires. Mon épouse aimerait également y participer, elle n'a pas pu être présente lors des premiers chantiers parce qu'elle travaillait les week-ends. Il faudrait mettre en place un véritable planning annuel. Les établissements communaux sont les biens de tous, il ne tient qu'à nous de travailler ensemble pour préserver notre patrimoine. J'ai rencontré des personnes formidables, et j'espère que nous aurons de nouveau l'occasion de partager ces moments de rassemblement citoyen.

Après un an d'existence, quel est votre avis sur le Collectif Citoyen ?

Le Collectif Citoyen commence à prendre de l'ampleur. Depuis septembre, nous avons mis en place des visites de lieux de culte. La première visite a eu lieu le 25 septembre, un covoiturage a été organisé, nous nous sommes rendus dans une mosquée. Le midi nous avons pique-niqué, puis nous avons terminé par la découverte de la cathédrale d'Arras avec un guide conférencier. Nous prévoyons deux autres journées de visites de lieux de culte : synagogue, temple protestant et temple bouddhiste. En octobre, un ciné-débat a eu lieu à l'Espace François Mitterrand autour du film-documentaire « Demain ». La prochaine projection-débat aura lieu le 17 janvier 2017, le film sera sélectionné par notre commission Cinéma. Nous participerons de nouveau avec plaisir aux 24h de la Solidarité et aux Estivales. Le bilan de notre première année d'existence est très positif. ▴

Vous souhaitez rejoindre le Collectif Citoyen ?
Vous avez une question sur le programme à venir ?

Contactez-les par e-mail : collectifcitoyenbully@gmail.com

Les écoles se refont **une beauté**



La rentrée ensoleillée a permis aux enfants de redécouvrir leurs écoles. Un renouvellement rendu possible grâce aux travaux menés par les services techniques.

Les cours de récréation des écoles ont été particulièrement soignées par les équipes puisque tous les marquages au sol ont été redessinés puis repeints. D'autres améliorations ont également été apportées, nouveau mobilier mais aussi équipement de nouvelles

salles pour les enfants comme à l'école La Fontaine.

Les cours ont aussi reçu de nouveaux mobiliers tels que des poubelles ou des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. ▲



Travaux rue Casimir Beugnet et sécurisation aux 4 Hallots

La rue Casimir Beugnet devrait bientôt connaître une cure de jouvence puisque le Conseil Départemental dont elle dépend, vient de fixer un calendrier des travaux. Après plusieurs tentatives pour poser

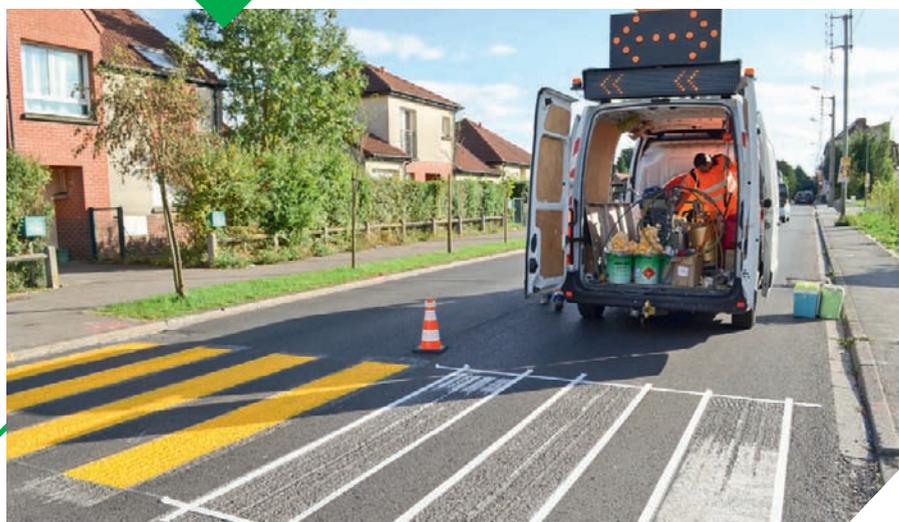
l'enrobé coulé à froid, l'intervention a été reportée à l'année prochaine.

Néanmoins, le marquage au sol du stationnement unilatéral sur la partie comprise

entre la rue Rhin et Danube et le Boulevard de la Liberté ainsi que les passages piétons ont été réalisés cette année en couleur jaune (temporaire jusqu'à l'année prochaine). Le marquage définitif sera effectué l'année prochaine après les travaux. La réfection de la rue Coste et Bellonte sera quant à elle terminée cette année.

Îlot et chicane aux 4 Hallots

La rue des 4 Hallots va elle aussi subir quelques travaux de sécurisation dont les grandes lignes ont été évoquées lors d'une réunion publique le 6 octobre dernier. Objectif : réduire la vitesse excessive de certains véhicules et les stationnements gênants sur la chaussée et les trottoirs. Pour cela, les aménagements viseront à la réduction de voie en entrée de chaussée (avec réalisation d'un îlot et de chicanes) et la matérialisation de places de stationnement sur la chaussée de façon alternée ainsi que le changement de l'ordre de priorité de la voirie avec implantation de panneaux stop. Les riverains seront informés préalablement des différentes phases de travaux. ▲



La peinture jaune qui symbolise les passages piétons est temporaire.

Un nouveau venu au sein du pôle **Espaces Verts**

Depuis le mois de juin 2016, le pôle Espaces Verts est équipé d'un nouvel outil à la pointe de la technologie : un robot de tonte Husqvarna, Automower 450X installé par les équipes de Weldom.

Cet équipement est gratuit pour la commune, le responsable du pôle Espaces Verts, François Vallin a déposé un dossier de candidature pour que la municipalité teste durant une année le robot. En contrepartie, dix vidéos seront postées sur le site internet de la société Husqvarna afin de promouvoir l'efficacité de cette nouvelle tondeuse autonome. L'Automower 450 X est le plus performant de la gamme et le plus silencieux. Robot de tonte intelligent, il est équipé du réglage électrique de la hauteur de coupe, d'un système de géo-localisation, d'une alarme et peut être piloté depuis un smartphone (planification des jours de tonte, démarrage à distance, suivi de la tonte journalière,

Nom : Automover
Prénom : 450X

Nationalité : Suédoise
Marque : Husqvarna
Autonomie : 260 minutes
Durée de charge : 75 minutes

Poids : 14 kg
Surface de tonte maxi : 5 000 m²

Niveau sonore garanti : 59 dB(A)
Consommation mensuelle : 22 kWh (environ 3,37 €)



kit communication par sms, etc.). Equipé d'un détecteur d'obstacles (sonars), il est sans danger pour les enfants et usagers qui souhaitent profiter du parc de l'Hôtel de Ville. Pouvant tondre jusqu'à 208 m² de pelouse par heure, il est un outil supplémentaire pour les équipes de la ville, il ne remplace pas l'efficacité et la diversité des équipes du pôle Espaces Verts. Nono le robot, le nouveau venu, un collègue discret et connecté. ▶

Le cimetière passe au thermique

Avec les nouvelles règles qui vont prochainement proscrire les produits phytosanitaires en tant que désherbants, le personnel du cimetière municipal s'est mis à la page avec la mise en route d'une nouvelle machine. Celle-ci permet d'éliminer de façon thermique et donc écologique les mauvaises herbes. ▶



Questions à Marie-Paule Bourriez

Maire-adjointe chargée du patrimoine communal, de l'environnement et des travaux

Plusieurs habitants se sont plaints cet été de la présence de mauvaises herbes dans la commune, comment avez-vous géré cette situation ?

Effectivement, nous avons rencontré quelques difficultés cet été pour procéder au désherbage du domaine public, tout particulièrement pour le nettoyage des fils d'eau et l'entretien du cimetière. Cette situation est la conséquence de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation qui interdira, au 1^{er} janvier prochain, l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités. Le test effectué cet été nous aura permis de l'anticiper et d'en mesurer les conséquences. Face aux difficultés rencontrées, nous avons rapidement pris la décision de mobiliser une équipe de trois personnes pour le nettoyage des fils d'eau, deux autres sont venues en renfort au cimetière. Les agents ont fait un travail considérable qui a permis de rattraper le retard qui avait été pris, je les en remercie.

Quels enseignements tirez-vous de cette expérience ?

Nous en retenons avec les équipes techniques le fait qu'il nous faille revoir nos modes opératoires et adapter nos pratiques. Nous devons recourir à des solutions alternatives, à d'autres techniques respectueuses de l'environnement. Nous testons par exemple le désherbage thermique au cimetière, qui est une technique intéressante mais qui a également ses limites. Nous devons surtout revoir l'aménagement et la gestion de nos espaces verts, développer la gestion différenciée, en tenant compte de nos moyens humains et financiers. C'est tout l'enjeu du Plan de gestion des espaces verts et du fleurissement que nous allons engager. Ce plan reposera sur une gestion durable et responsable des espaces verts, le respect de la biodiversité et l'implication des acteurs locaux. Sans oublier que la propreté et l'embellissement de notre commune sont des enjeux pour tous les Bullygeois. Nous veillerons à les associer à cette démarche.

Notre commune a de nouveau été primée au Concours départemental des « Villes et villages fleuris », c'est une belle récompense !

Et c'est une grande fierté, cela prouve la qualité du travail effectué par nos services pour fleurir et embellir nos quartiers. J'associe également à ce prix les 36 participants à notre concours municipal « Bully Fleurie » qui contribuent à la mise en valeur de notre commune. Ce prix nous incite à poursuivre nos efforts, en tenant compte des conseils des membres du jury du concours que nous intégrerons à notre réflexion. Un beau jardin ou un bel espace vert, n'est pas nécessairement un espace ou arbres et arbustes sont taillés au cordeau, où la pelouse est tondue de près... il nous faut penser autrement l'entretien de nos espaces verts. ▶

Une démarche qualité engagée dans les écoles

La ville a décidé de mettre en place un protocole d'entretien dans les écoles, cette mise en place se fera en coordination avec les équipes d'entretien.

Pour une mise en place dans le courant du mois de janvier 2017, la démarche sera d'abord amorcée par un audit dans les écoles. L'objectif : découvrir les méthodes actuelles de travail, les fréquences de nettoyage et les produits utilisés. L'entreprise qui procède à l'audit, forme ensuite les agents « pour les aider à mieux travailler, à adopter les bonnes postures. Ce regard nous aide à déterminer plus précisément quel produit pour quel support » confirme Jocelyne Monchaux, adjointe à la jeunesse. L'entreprise s'est déplacée ensuite sur les sites pour apprécier

l'application journalière de ces gestes et fournir à chaque école un cahier des charges. Ce livre permettra, école par école, de noter la fréquence des gestes et les produits à utiliser. Ce document fluidifiera la transmission des informations entre agents.

« **Soyez éclairé, éteignez-moi** »

Depuis la rentrée, un visuel a fait son apparition au-dessus des interrupteurs



dans les écoles. Il représente un ours sous une ampoule avec le slogan « Soyez éclairé, éteignez-moi ». Cette signalétique est destinée à sensibiliser les enfants aux économies d'énergies et à la protection de l'environnement. Un autre support sera apposé sur les interrupteurs de l'ensemble des bâtiments communaux car la sensibilisation commence par l'exemple. ▴

Les nouvelles directrices dans vos écoles

Lors de la rentrée, enfants et parents ont découvert les nouvelles directrices. Petit tour d'horizon.



Aux Alouettes, Christelle Citerne a pris ses fonctions cet été. Après des expériences à Evin-Malmaison et dans le Ternois et enfin Villers-au-Bois où elle cumulait la direction de l'école et une classe de CP, elle reprend un CE2 avec une décharge de 50 %. ▴



Aux Colibris, Sylvie Camier succède à Anne Wilmart. Elle reprend un niveau petit-moyen après avoir eu un CP lors de son expérience précédente à Eleudit-Leauwette. ▴



À Suzanne Blin, Sandrine Calonne arrive de l'École Berthelot de Liévin où elle a passé 15 années après une expérience dans le Cambrésis. Elle succède à Monsieur Klapka à la direction, elle aura la charge d'un CE1. ▴



À l'école George Sand, Violaine Usaï arrive en remplacement de M. Sobieraj. Après des expériences dans l'Oise et plus récemment à Douvrin, elle reprend un CM1-CM2. ▴



À l'école François Brasme, c'est un visage bien connu qui revient puisqu'Anne Wilmart, après un intermède de deux ans à l'école maternelle « Les Colibris », elle revient à François Brasme où elle succède à Agnès Hernu. ▴

Les demandes de scolarisation des nouveaux élèves doivent être effectuées à l'espace Jeunesse, Pole Affaires Scolaires entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier.

Norbert Gilmez, une vie de combat

Gréviste en 1948, Norbert Gilmez et nombre de ses collègues avaient été licenciés.

À l'issue d'une réception à l'Élysée, ses compagnons ont été officiellement réintégrés dans leurs grades militaires.

À 95 ans, Norbert Gilmez poursuit le combat.



©Présidence de la République/F.Lafite

Opiniâtre et courageux, qualifient bien Norbert Gilmez. L'homme qui porte fièrement ses 95 printemps ne cesse de se battre pour faire valoir ses droits et ceux de la corporation des mineurs depuis la grève de 1948. Dans cette lutte, il peut compter sur une mémoire infailible : « Il y a des circulaires de Robert Lacoste dès 1947 puis ensuite il y a eu la gestion des maladies professionnelles qui a été enlevée aux caisses de secours pour être confiée aux Charbonnages qui devenaient juge et partie ».

Licencié et emprisonné en 1948

Dans cette période d'après-guerre où la bataille du charbon est stratégique, la colère gronde dans le bassin minier. Pourtant les mineurs assurent leur part : « Les mineurs faisaient des semaines de 52 ou 54 heures. Ils prélevaient une partie de leur ration de charbon pour chauffer les hôpitaux et écoles de la Région parisienne ». La grève de 1948 est votée à plus de 89 % : « Je ne suis pas mineur mais dans les bureaux. Je fais grève et les camarades me désignent pour la solidarité à savoir distribuer les différents secours, vêtements, chaussures aux mineurs. Tout le monde était contre nous, la propagande disait que c'était une grève insurrectionnelle ». Norbert Gilmez est licencié et écope

de deux semaines de prison « pour entrave au bon fonctionnement des Houillères, je n'ai pas eu de sursis ». Depuis, il n'a cessé de se battre et de compiler les documents relatifs à cette période pour faire valoir les droits : « Nous avons été licenciés et les Houillères empêchaient que l'on trouve du travail, certains ont dû déménager ». Ne pouvant être réembauché, il se tourne vers d'autres métiers notamment rédacteur à Liberté puis à la Tribune du Mineur avec un intermède comme instituteur dans le Nord de la France.

Norbert Gilmez reçu à l'Élysée

En 2011, la Cour de Versailles a jugé le licenciement illicite : « Nous avons perdu notre travail mais aussi tous les avantages du régime minier, en plus du logement et du chauffage, il y avait aussi les soins pour toute la famille, les salaires perdus et la retraite complémentaire ». Le Bullygeois a fait ses comptes, il ne demande pas tout mais il souhaite « la reconstitution de carrière ». Son combat passe par les tribunaux, la Halde (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) et même le tribunal des Prud'hommes. Différentes juridictions qui ne lui donnent pas raison alors « que la loi d'amnistie du 4 août 1981 n'a pas été appliquée aux mineurs ». Le mardi 22 septembre, une mission pour commémorer la mémoire des mineurs grévistes de 1948 est créée à l'initiative de Christiane Taubira. Le 28 septembre, François Hollande invite à l'Élysée les descendants de mineurs pour les réintégrer dans leurs grades



©Présidence de la République/F.Lafite

Norbert Gilmez en compagnie de François Hollande et Christiane Taubira, ancienne Garde des sceaux lors de la réception.

militaires. Norbert Gilmez est invité et glisse à l'oreille du Président : « Je lui ai dit qu'il manquait tout de même un morceau, il a dit que je ne lâchais rien ! Quand il y a injustice, je lutte jusqu'au bout ». ▲



©Présidence de la République/F.Lafite

Lors de la grève des mineurs de 1948, le gouvernement envoya l'armée face aux grévistes, les confrontations firent 6 morts et des

centaines de blessés. Près de 3 000 mineurs furent licenciés, plusieurs centaines furent poursuivis en justice.



En « Carfoot » à Corbelle

Les enfants des écoles ont participé à l'opération Carfoot au Stade Corbelle, une façon de découvrir le football à travers des ateliers avec le soutien de la Ligue Nord-Pas de Calais.

Fête du sport, entre zumba et Disc Golf

La seconde fête du sport a battu son plein le 17 septembre à la Salle Pierre Mauroy. Les clubs bullygeois ont fait découvrir leurs disciplines : arts martiaux, sports collectifs mais aussi une nouvelle discipline comme le disc golf.



Clément Bodart, champion de France

Au cours des championnats de France de canoë-kayak sport adapté à Périgueux, Clément Bodart a remporté trois médailles dont le titre sur le 500 mètres en ligne. Bravo à lui !

Ch'tis en Deuche passe le cap des 100

En septembre, la réunion annuelle de 2CV a tenu ses promesses avec une centaine de véhicules présentés au public.



Centres de Loisirs

Les Centres de Loisirs ont rythmé tout l'été, ils se sont achevés au centre Jean Macé pour les « petits » et au Complexe Becq pour les « grands ». Quelques larmes très vite séchées en attendant l'été prochain pour de nouvelles aventures.



Monsieur le député visite la Yourte

Afin de faire plus ample connaissance avec le personnel de l'APEI et ses projets culturels, Nicolas Bays, député de la 12e circonscription, François Lemaire, Marie-Paule Bourriez et Jocelyne Monchaux ont visité les locaux du SAJ des Ecureuils. Une visite riche d'enseignements.



Après la récolte, la ratatouille

Le 16 septembre dernier les jardiniers du carré potager ont participé à un atelier cuisine à la Bergerie avec échange de recettes et réalisation d'une ratatouille avec les légumes du Potager Partagé des Alouettes !



Epilogue du concours Bully Fleurie

Marie-Paule Bourriez, adjointe au Maire, et les membres du jury, ont accueilli les participants au 15ème concours Bully Fleurie, vendredi 7 octobre à la Maison des Associations, à l'occasion de la traditionnelle remise des prix. Le grand gagnant de cette édition 2016 est Monsieur Jean-Marc Caron, Christine Riquier remporte quant à elle le grand concours des 15 ans.



Le foyer Debout repris en gestion municipale

La commune reprendra la gestion du Foyer Maurice Debout le 1^{er} janvier prochain.



C'est le 9 septembre dernier que François Lemaire, maire de la commune a fait l'annonce de la reprise du foyer aux résidents.

Situé résidence du M^{al} Leclerc, le foyer logement Maurice Debout a été construit à la fin des années 70 par le Logement du Travailleur de Oignies pour proposer une solution d'hébergement collectif aux seniors de la commune. Initialement géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune, qui en était devenu propriétaire, l'établissement a intégré en 2008 le réseau des 6 foyers logements gérés par la CARMi Nord – Pas-de-Calais (FILIERIS).

Le régime minier ayant décidé de se recentrer sur ses activités sanitaires et médicales, la Carmi n'a pas souhaité renouveler la convention qui la liait au Centre Communal d'Action Sociale jusqu'à la fin de cette année. Ces derniers mois, la municipalité a donc étudié

différentes possibilités de reprise de la structure, en tenant compte de l'avis des résidents. Au terme de cette démarche, les élus en charge du dossier leur ont annoncé, le 9 septembre dernier, que la municipalité envisageait de reprendre la gestion directe de l'établissement. Une décision qui a depuis été officialisée par le Conseil d'administration du CCAS. C'est une nouvelle page de la vie du Foyer logement qui va s'écrire à partir du 1^{er} janvier prochain. Avec la volonté de faire de cet établissement un lieu attractif et adapté aux seniors qui recherchent un hébergement sécurisé et des services de qualité.

Une plateforme dédiée aux seniors implantée au Foyer logement

Ainsi, la municipalité a-t-elle décidé d'implanter la future **Plateforme Seniors** dans les locaux du Foyer logement. Ce guichet unique, d'accueil, d'information et d'orientation, aura vocation à accompagner les seniors de la commune dans leurs différentes démarches de la vie quotidienne. Une démarche innovante qui sera précédée d'une vaste enquête qui sera réalisée auprès des aînés de la commune pour mieux cerner leurs attentes et leurs besoins.

Ça roule pour les seniors

Autre symbole de l'investissement de la ville auprès de ses seniors, la mise à disposition du nouveau véhicule dénommé **Navette Seniors**, un véhicule équipé d'une marche automatique et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. ▶



La navette seniors a éterné ses nouvelles couleurs lors du Gouter des aînés.

Le goûter des aînés

Un moment particulièrement apprécié qui a réuni 446 convives. Mr et Mme Robaszkiewicz, Mr et Mme Neuville, Mr et Mme Hoyez, Mesdames Waszkiewicz, Faes, Witteck, et Messieurs Miont, Roze, Vanoye doyens de l'assemblée, ont été honorés par la municipalité. ▶



Notre commune compte une nouvelle centenaire

Le temps n'a plus de prise sur Virginie Martin

Quand vous dites à une femme qu'elle paraît 20 ans de moins que son âge, le compliment est parfois exagéré. Mais lorsque l'on rencontre Virginie Martin, il est plus que justifié.



Virginie Martin a été gâtée pour son entrée dans le club des centenaires.

Il y a 100 ans, le 21 septembre 1916, Virginie Degardin naissait à Servins dans une famille d'agriculteurs. Elle y a connu une enfance très heureuse, entourée de ses grands-parents et de ses oncles et tantes qui la gâtaient. Son grand-père,

maire de Servins, fier de sa réussite au certificat d'études, offrit un coq à l'instituteur, vieille tradition du village.

Jeune fille, elle se rendait au bal monté, accompagnée de ses amies. C'est lors d'un bal qu'elle rencontrera Hyacinthe

Martin, avec qui elle convolera le 20 mars 1937. De cette union sont nés 6 enfants, 2 garçons et 4 filles. Hélas, Christian l'aîné des garçons, nous a quitté en mars de cette année. Toute la famille a habité Aix-Noulette pendant 10 ans puis, Hyacinthe

ayant eu une promotion à la Fosse 1, il bénéficia d'un logement à Bully-les-Mines, dans lequel Virginie habite depuis 68 ans. Elle y coule une retraite paisible, entourée de ses enfants et petits-enfants pour qui elle a toujours été disponible. ▲



Famille et élus ont répondu présents lors de cette réception chargée d'émotions.

Amélioration thermique

Un projet exemplaire pour les époux Deruy

Monsieur et Madame Deruy, qui résident rue des Bergeronnettes, sont ravis des travaux qu'ils ont récemment réalisés dans leur logement. Des travaux d'isolation, de chauffage et de remplacement de châssis de fenêtre qui permettent d'améliorer la performance énergétique de leur maison et leur procurent un réel confort de vie. Sans négliger la réduction de leurs factures énergétiques qui allégera le budget familial.

Un projet rendu possible grâce aux aides obtenues de l'Anah (Agence nationale de l'Habitat) et de la Communauté d'agglomération dans le cadre du Programme d'Intérêt Général destiné à accompagner les propriétaires privés dans leurs projets de rénovation et d'adaptation de leur logement, soit 46 % du coût total. Le reste à charge ayant été financé par un Eco-prêt à taux zéro. Le couple de jeunes retraités a tenu à saluer l'accompagnement dont ils ont bénéficié sur les plans administratif et technique par l'opérateur missionné par la Communauté d'agglomération. Ainsi, le dossier déposé en décembre 2015 a été bouclé en août 2016.



Elodie Degiovanni, sous-Préfète de Lens a participé à la visite du 26 octobre au cours de laquelle les acteurs ont découvert les travaux réalisés.

Un gain énergétique de 47 %.

Des travaux réalisés par une entreprise bullygeoise qu'a pu découvrir et saluer Elodie Degiovanni, Sous-préfète de Lens, lors d'une visite le 26 octobre dernier en compagnie de François Lemaire, et des différents professionnels qui ont géré le dossier de Monsieur et Madame Deruy.

Infos sur anah.fr et renseignements au 0 00 002 862 et auprès de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin au 03 21790 513

La Bibliothèque change, venez la redécouvrir.

Pour cette rentrée 2016, l'Espace Culturel Édouard Pignon s'est réinventé.

La bibliothèque a commencé une vague de changements estivaux. Le rafraîchissement intérieur a été précédé d'un inventaire, celui-ci a permis de comptabiliser 31.000 volumes disponibles.

Nouvelle ergonomie, nouveaux services

Les équipes se sont ensuite attelées à une nouvelle remise en rayons, plus moderne qui donne un nouveau rythme et sens de déplacement pour les abonnés, petits et grands. Cette nouvelle disposition s'accompagne d'un nouveau site web qui permet de laisser des commentaires et prendre contact directement.

Franck Thilliez en dédicace

Un site qui permet de suivre le programme des ateliers, de l'éveil à l'anglais, les arrivées de livres et les coups de cœur. Les séances de dédicaces y seront aussi annoncées comme la venue de



Franck Thilliez le vendredi 2 décembre. Les horaires d'ouverture ont aussi été modifiés pour faciliter les emprunts avec le samedi en non-stop notamment. Enfin bonne nouvelle pour les enfants, la gratuité a été décidée pour tous les enfants qu'ils soient Bullygeois ou non. La mesure sera effective à partir du 1^{er} janvier 2017. ▴

www.espace-culturel-edouard-pignon.com et sur facebook



Un site flambant neuf pour l'Espace Pignon qui met en avant les animations et les nouveautés.

Nouveaux horaires

Mardi : 10h-12h / 14h-18h30

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h30

Jeudi : 10h-12h / 14h-18h30

Vendredi : 10h-12h / 14h-18h30

Samedi : 10h-18h (journée continue)



Du 9 au 28 janvier 2017, madame Evelyne Ansart exposera à l'Espace Culturel Pignon. Autodidacte depuis plus de 10 ans,

elle touche tous les styles de peinture, du classique au moderne en passant par l'abstrait, ceci pour assouvir sa passion : la peinture.

Séances d'écoute musicale à l'espace Pignon

Victor partage sa passion de la musique classique



Victor Van Cauwenberghe est un passionné de musique classique. Il ne possède pas moins de 1700 albums dans sa discographie personnelle.

Certes il en écoute très souvent mais il a eu l'envie de partager sa passion avec d'autres. C'est ainsi qu'il organise, depuis mars dernier, des séances d'écoute musicale à l'espace culturel Pignon à raison d'un rendez-vous par mois, le samedi après-midi. Une quinzaine de personnes se réunissent pour profiter d'environ 90 minutes d'écoute, de partage et de débat autour des œuvres des plus grands compositeurs. Intarissable sur les grands noms de la Grande Musique, Victor avoue avoir peut-être une préférence pour Mozart ou



la famille Bach, mais adapte ses séances aux envies de l'auditoire. « Si quelqu'un aime un morceau en particulier, ou souhaite découvrir quelque chose je fais la recherche et nous en profitons tous ensemble ». Tous les amateurs, novices ou passionnés sont les bienvenus. ▴

Prochaines séances d'écoute musicale : le 7 janvier, le 11 février, le 11 mars, le 15 avril, le 13 mai, le 10 juin 2017.

Gohelle Basse-Cour

Une année faste pour notre société d'aviculture

Ils ont le sourire nos aviculteurs et ils ont de quoi ! La saison qui s'achève est l'une des plus belles qu'ils aient connus depuis la création de l'association en 1986.

Pour Guy Cornet, le président de Gohelle Basse-Cour, la passion de l'aviculture est une affaire de famille. Le virus, il l'a contracté de son beau-père, Jacques Barbe. En 1976, ce dernier lui offre des lapins communs, « Argentés de Champagne » qu'il a élevés et exposés dès 1981. Les déculottées de l'époque ne l'ont pas découragé, loin de là, elles lui ont permis de se perfectionner et d'inculquer la passion de l'élevage à d'autres novices. Son premier concours, Guy l'a gagné en avril 1983 avec une « poule Marans coucou argenté », race viande haute blanche, surnommée la poule aux œufs d'or à cause de la couleur EXTRA ROUX de ses œufs.

Jacques Barbe connaissait le monde des expositions avicoles pour avoir fait partie dès 1951, de la « Basse-Cour Familiale des employés et ouvriers » de la compagnie des Mines de Béthune, qui existait depuis 1929, et dont le siège était situé aux Grands Bureaux de Bully. D'abord cheville

ouvrière, il en devient en 1960, l'un des administrateurs jusqu'à la dissolution officielle en 1983, mais les activités de la société s'étaient arrêtées en 1966 avec la fin de l'activité minière sur Bully.

Avec leur ami Anthime Leroy, Jacques et Guy ont l'idée de faire revivre le monde des expositions avicoles à Bully-les-Mines. Ils écumant régulièrement les kilomètres pour présenter leurs plus beaux spécimens en concours, alors les présenter à la maison et relancer les expositions dans la salle du stade Corbelle... le pari est risqué, mais ils se lancent. Ainsi, en 1986, la première exposition de Gohelle Basse-Cour a lieu dans la salle utilisée jadis par la Basse-Cour Familiale. Cette grande première a réuni 825 cages !!!

En 1988, le président, Anthime Leroy quittant la région pour raison professionnelle,

un petit noyau de trois personnes refuse d'abandonner, et c'est ainsi que Guy Cornet prendra la présidence de Gohelle Basse-Cour avec cette même envie de proposer chaque année une exposition d'animaux de basse-cour de race pure de grande qualité.

En 1989, 1315 cages, soit près de 1500 animaux ont pris place dans la salle Corbelle.

En 1992, la salle étant en travaux, l'association se replie sur l'ancienne brasserie d'Aix-Noulette, où elle exposera pendant 5 années, avant de revenir s'établir à Bully sur proposition de Michel Vancaille en 1997, « là où tout a commencé ».

Aujourd'hui l'association compte 33 membres qui exposent dans toute la

pour cause de grippe aviaire, ou de circonstances particulières rendant les déplacements et regroupements très difficiles, ont remporté de nombreux prix très prestigieux.

En novembre 2015, Gohelle Basse-Cour a emmené à Metz, 40 animaux de 10 éleveurs pour se confronter aux 39 912 animaux et 6 700 éleveurs Européens. Ils sont rentrés avec 12 prix, dont 2 rubans européens pour des volailles (Vice-champions d'Europe) remportés par Aurélie Cornet et Ludovic Bulourde. Le 4 mars 2016, au salon de l'agriculture de Paris, Gohelle Basse-Cour se distingue une nouvelle fois, en exposant 69 animaux. Guy Cornet remporte le prix Wiltzer pour une lapine Rex Blanc aux yeux roses. (En 6 ans de

présence au salon de l'agriculture, 10 grands prix ont été remportés dont 2 prix Wiltzer). Le lendemain, Guillaume Caffier est nommé à Paris Chevalier du Mérite Agricole pour services rendus à l'aviculture et la sauvegarde des animaux de Basse-Cour de races pures.

Ce même week-end de mars, GBC exposait en parallèle 47 animaux à Charleville, et rentre à la maison avec 3 Grands-Prix, Guy Cornet pour un

lapin à fourrure Rex blanc, Francis Leroy pour un couple de canards Sarcelle à Collier, et le prestigieux Vase de Sèvres, Grand Prix du Président de la République, particulièrement convoité, qui a été remporté par Guillaume Caffier et une Lapine Castor Rex à la fourrure caractéristique. Début octobre, Guy Cornet s'est une nouvelle fois distingué à l'exposition de Cambrai, en remportant un Super Grand Prix Volailles avec une poule Wyandotte blanche de grande race.

Avec un tel palmarès, on comprend que nos éleveurs locaux soient aussi déterminés à faire découvrir au plus grand nombre leur passion à l'occasion de l'exposition annuelle qui s'est déroulée en novembre dans les deux salles Corbelle. La saison 2016/2017 démarre de la meilleure des façons, sera-t-elle comparable à la précédente ? ▽



Guy Cornet, Ludovic Bulourde, Guillaume Caffier et Aurélie Cornet, les champions 2016.

France. Jacques Barbe et son père René ne sont plus là, mais leurs épouses Marie et Marie-Louise, restent fidèles à Gohelle Basse-Cour. Guy Cornet peut également compter sur l'investissement sans faille de son épouse Sylviane, attentive à de multiples tâches, de ses deux filles, Cécile pour la gestion informatique de toutes les expositions depuis 1996 et Aurélie, qui élève elle aussi des volailles viande haute blanche, une race qui tend à disparaître mais avec laquelle elle a remporté des prix prestigieux. Tous les adhérents forment aujourd'hui une grande famille et chacun, en fonction de ses compétences, met la main à la pâte pour apporter à l'exposition annuelle la grande qualité qu'on lui connaît.

Cette saison 2015/2016 qui s'achève a rendu le sourire à nos éleveurs locaux qui après quelques années difficiles

Téléphonie mobile et antennes relais : la ville de Bully-les-Mines adopte le principe de précaution

La question des antennes relais est une préoccupation de la municipalité. Avec 6 sites d'antennes relais installés sur son territoire, la municipalité est concernée par ce problème national et agit pour limiter l'exposition des habitants aux ondes électromagnétiques.

Quelles sont les actions municipales engagées ?

De mars 2008 à mars 2012, la municipalité a adopté un moratoire provisoire permettant de surseoir à toute nouvelle implantation d'antennes relais destinées à la téléphonie mobile.

Le terme de ce moratoire était subordonné à l'installation d'une Commission consultative extra-municipale sur la radio téléphonie mobile.

Celle-ci a été créée lors de la séance du Conseil Municipal du 14 novembre 2013. Cette instance de concertation locale réunis des élus, des habitants de la commune représentés en collectif, les 4 opérateurs de téléphonie mobile et l'Association PRIARTEM.

Les missions de la commission Radio Téléphonie Mobile sont multiples :

- Étude, en amont des déclarations préalables de travaux et des permis de construire, des projets d'implantation de nouvelles antennes ou des projets de modification d'antenne existante.
- Rendre un avis sur ces projets à l'attention du Maire de Bully-les-Mines.
- Étudier les actions que la ville pourrait mettre en place en vue d'améliorer l'information des habitants en la matière (contrôle du niveau d'exposition, modalités d'information et de sensibilisation des habitants..).
- Faire un point sur l'évolution réglementaire et législative, sur l'état des connaissances scientifiques et sanitaires.
- Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information concernant l'utilisation de la téléphonie mobile.

Le 28 mai 2015, le Conseil Municipal fraîchement installé a renouvelé l'instance pour une durée de 6 ans.



À noter que depuis 2013, la commune adhère à l'Association Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques Liés aux Technologies Electromagnétiques (PRIARTEM) ; Association ayant pour objet de « veiller à une implantation des antennes-relais de téléphonie mobile respectueuse des conditions de vie et de santé de tous ».

Cette dernière apporte son expertise technique lors des réunions de la commission extra-municipale.



Quelle est la réglementation en matière d'implantation d'antennes relais ?

Toute implantation d'une antenne relais est soumise à un processus réglementaire qui s'appuie à la fois sur le code des postes et télécommunications, le code de l'urbanisme et le code de l'environnement.

Avant toute implantation, l'opérateur doit constituer un dossier justifiant du respect des niveaux de référence et mentionnant les actions engagées pour assurer qu'au sein des établissements

difficiles (crèches, établissements de soins...) l'exposition soit aussi faible que possible tout en garantissant la qualité du service rendu. L'opérateur doit rendre des comptes à l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences Radio) qui est l'autorité de régulation compétente en la matière. Les mesures de contrôles sont réalisées par des laboratoires accrédités par la COFRAC.

Les opérateurs choisissent le site d'implantation en fonction de leurs besoins de déploiement, à savoir un point haut permettant une couverture satisfaisante d'une zone donnée. Dans la majorité des cas, il s'agit donc de l'installation d'un pylône porteur des antennes sur un terrain, ou d'une ou plusieurs antennes sur un immeuble (toit terrasse ou façade). Selon les caractéristiques du projet (hauteur et emprise au sol), une demande de permis de construire ou une déclaration de travaux doit enfin être déposée en mairie.

Un maire peut-il interdire l'implantation d'une antenne relais ?

Malheureusement, le Maire ne peut décider d'interdire l'implantation d'une antenne-relais dès lors que le processus réglementaire est respecté.

Le Conseil d'État a rappelé dans un arrêt en date du 26 octobre 2011 que le législateur a organisé une police spéciale des communications électroniques confiée à l'État. Le maire est donc incompétent juridiquement pour prononcer une mesure d'interdiction des antennes relais sur son territoire (Conseil d'État, 26 octobre 2011, n°326492)

La concertation de la population, la constitution de collectif de citoyens permet de faire résonner la voix des habitants et parfois de faire reculer l'implantation d'antennes-relais.

3 questions au collectif d'habitants luttant pour le développement raisonné des antennes relais.

1) Comment s'est constitué votre collectif ?

En 2013, un opérateur de téléphonie a souhaité mettre en place une antenne relais rue de l'Égalité. Un ensemble d'habitants s'est formé pour s'interroger des effets sur la santé des champs magnétiques dégagés par ces antennes. Nous avons débuté une analyse technico-médicale. Nous avons alors trouvé des cas prouvés d'effets nocifs pour la population et surtout pour les jeunes enfants. Notre collectif opposé à l'antenne relais de la rue de l'Égalité s'est alors constitué. L'école Victoire Lampin située à quelques mètres du site d'implantation a été notre principal argument. Nous avons informé les élus qui ont accompagné notre combat. Nous avons obtenu 1200 signatures contre l'implantation de l'antenne. Nous sommes parvenus à faire reculer l'opérateur de téléphonie mobile et cette antenne n'a pas vu le jour.

2) Pourquoi ces antennes se développent ? Peuvent-elles se réduire avec l'apparition de la fibre ?

Les antennes relais servent au réseau Wi-Fi, avec l'apparition de la 3G et plus récemment de la 4G, elles ne cessent de se développer pour apporter plus de débits, plus de rapidité à la connexion sur Smartphone et tablette. La fibre concernera uniquement les appareils branchés, câblés. Ces antennes ne vont pas diminuer avec les années, bien au contraire, nous pouvons envisager un passage à la 5G, 6G, etc. Notre collectif n'est pas contre le progrès, nous ne souhaitons pas qu'il se fasse au détriment de notre santé. Nous ne comprenons pas pourquoi les opérateurs ne mutualisent pas leurs installations, ils souhaitent nous faire évoluer vers un débit toujours plus performant, mais à quel prix ? Nous ne voulons pas faire interdire les antennes relais, nous souhaitons que leur implantation se fasse dans l'intérêt de la santé de tous. Lorsque nous choisissons de mettre notre mobile à l'oreille, nous sommes conscients des ondes que nous envoyons vers notre boîte crânienne, mais nous refusons que notre environnement soit pollué par des ondes que nous n'avons pas choisies.

3) Que pourriez-vous conseiller aux habitants ?

Soyez vigilants. Il y a 50 ans, l'amiante était un matériau novateur. Aujourd'hui le constat sur la santé est terrifiant. Nous devons tous être prudents. De nouvelles recherches scientifiques mettent de plus en plus en exergue le danger des champs magnétiques, de l'électro sensibilité (ces thèses sont sans cesse réfutées par les opérateurs de téléphonie mobile). La vigilance est de mise, ne baissons pas les bras. Nous remercions particulièrement Monsieur le Maire qui a contribué à la mise en place de la Commission Extra-Municipale sur la Radio Téléphonie Mobile. Grâce à lui, nous participons aux réunions de concertation et nous suivons un partenariat avec PRIARTEM (Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques liés aux Technologies Electromagnétiques). Malgré cette coopération active de la municipalité, les opérateurs ne jouent pas le jeu.

Vous pouvez demander une mesure individuelle de l'exposition aux ondes électromagnétiques au sein de votre habitation. Pour cela, remplissez le formulaire de demande sur service-public.fr, faites signer cette demande par votre mairie, puis envoyez votre formulaire à l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), les résultats seront rendus publics sur cartoradio.fr.

Le Collectif devrait prochainement se constituer en association. Si vous souhaitez le rejoindre, vous pouvez adresser votre demande à : contact@mairiebully.fr

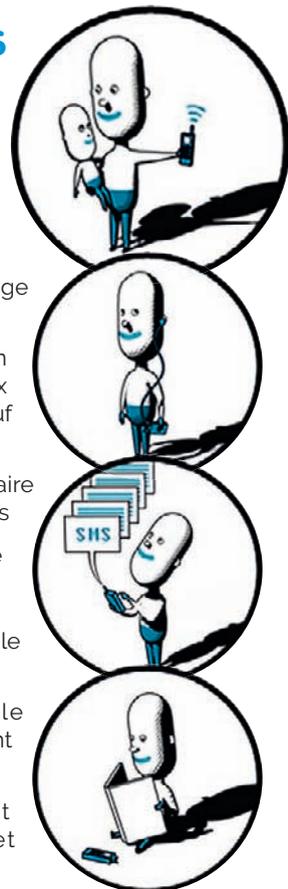
ATTENTION AUX ONDES

Les antennes relais ne sont pas seules émettrices de champs électromagnétiques. Il faut penser à la Wi-Fi, à l'usage du téléphone mobile, au téléphone sans fil de la maison.

Sensibilisez vos enfants sur l'usage de leur téléphone portable :

- Ne pas autoriser l'utilisation du téléphone portable aux enfants de moins de 12 ans (sauf urgence)
- Privilégier le téléphone fixe flaire pour les longues conversations
- Téléphoner avec une oreillette
- Privilégier les SMS
- Conserver son téléphone dans le sac et non dans la poche
- Éteindre le téléphone ou le mettre en mode Avion en allant dormir
- S'informer sur le DAS (Débit d'Absorption Spécifique) et choisir le plus bas possible

Source www.lesondesmobiles.fr



LA FIBRE OPTIQUE SERA DÉPLOYÉE SUR NOTRE TERRITOIRE

DE L'ADSL À LA FIBRE IL N'Y A QU'UN PAS

Réservée dans le passé aux entreprises, la fibre optique se démocratise et se développe dans notre région par l'intermédiaire d'opérateurs de téléphonie mobile. Cette technologie permet une transmission plus rapide et plus efficace des informations informatiques actuellement sur le marché.

Sur ce sujet, Sylvain Robert, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), nous informe dans un courrier du mois d'Avril 2016 que des « programmes d'études lancés annuellement » sont réalisés par un opérateur et discutés avec la CALL. Le but de ces programmes est de « couvrir les 36 communes de l'agglomération d'ici 2020 ». Une combinaison de critères a été mise en place permettant une priorisation. Les trois critères sont les suivants : débit ADSL (les zones à débit faible sont couvertes en premier) ; cohérence géographique et volumétrie de logements. Le calendrier du programme de déploiement n'est pas divulgué pour le moment. La qualité de notre réseau ADSL ne nous place pas en zone prioritaire mais nous pouvons envisager un déploiement sur notre commune d'ici 2020. Nous ne manquerons pas de vous informer lorsque le processus (études, travaux, déploiement) sera engagé, dans un prochain numéro de votre journal municipal.

Stop aux installations sauvages des gens du voyage !

L'installation des gens du voyage sur notre commune est un fait récurrent, des installations sauvages que la ville ne cautionne pas.



Les dégradations sont souvent accompagnées de dépôts d'ordures.

Que ce soit au Parc Henri Darras, rues Voltaire, Fernand Marche, Jean Merle, Des Roses, Casimir Beugnet les Bullygeois ont pu constater que les installations de gens du voyage avaient de nouveau fait surface. Des situations qui peuvent être source de nuisances. Ces faits se reproduisent malheureusement aussi dans les autres villes de l'agglomération. Malgré les diverses dispositions prises, ces installations sauvages se poursuivent sans autorisations préalables de la ville. Celles-ci s'accompagnent des dégradations, des ponctions d'eau potable et de dépôts d'ordures.

La commune et ses services interviennent dès que ces faits sont portés à leur connaissance par les habitants ou les agents. La procédure d'expulsion est ensuite lancée auprès des services compétents avec plainte auprès du tribunal de Grande Instance (voir l'interview de Jérémie Robillart ci-dessous). Il est recommandé aux habitants de ne pas s'interposer lors de ces installations mais d'alerter la brigade ASVP (Tél. : 03 21 44 03 70) en semaine et la Police nationale le week-end (Tel : 17). Il n'est pas question de stigmatiser une partie de la population mais bien de rappeler que la France est un état de droit où chacun est soumis aux mêmes droits et devoirs. ▲



Questions à Jérémie Robillart

Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement et de la tranquillité publique

Les gens du voyage s'installent régulièrement sur la commune, la ville donne-t-elle des autorisations ?

Même si régulièrement ces dernières années et mois, des secteurs de la commune ont été occupés de manière illégale par les gens du voyage (le parc Henri Darras, des terrains vierges rue Voltaire ou encore à proximité de la salle Ternois), bien évidemment que **la commune n'autorise aucune installation sur son territoire.**

Les riverains s'alarment, s'agacent et sont irrités face à ce phénomène de plus en plus récurrent.

Mais sachez que le problème n'est pas spécifique à notre ville et concerne bon nombre de communes alentour.

Quelle est la législation en vigueur ?

Un seul texte régit le stationnement des gens du voyage, il s'agit de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 dite loi relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

Et la commune de Bully-les-Mines est en règle avec la loi précitée. En effet, cette dernière rappelle l'obligation pour les communes (de plus de 5 000

habitants) de réaliser une aire d'accueil. La réalisation ou la réhabilitation des aires d'accueil conditionne la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire. C'est ce qu'a fait la commune avec la création de l'aire d'accueil dans le fond de la cité des Brebis.

Ainsi, l'article 9 de la loi du 5 juillet 2000 doit permettre à la ville d'interdire le stationnement des résidences mobiles en dehors des aires d'accueil et prévoit une procédure simplifiée d'expulsion en cas d'occupation illicite, car la commune s'est conformée aux obligations légales et réglementaires.

Mais cette procédure simplifiée d'expulsion ne peut être mise en œuvre que si le stationnement des résidences mobiles est de nature à porter atteinte à la salubrité, la sécurité ou la tranquillité publique. Or, l'État et la Police Nationale estiment de plus en plus souvent que les dites installations n'ont pas un caractère pouvant troubler l'ordre public, la sécurité ou la tranquillité.

Ainsi l'expulsion peut prendre plus de temps eu égard au pouvoir discrétionnaire des services de l'État.

La ville possède-t-elle un pouvoir pour empêcher ces installations ?

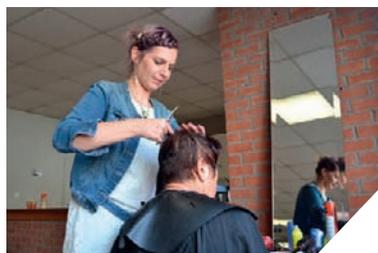
Il faut savoir que la ville ne peut intervenir uniquement lors d'occupation par les gens du voyage de terrains communaux. Ainsi, sort de son champ d'application, l'occupation de terrains privés ou d'entités publiques autres que la commune.

Le pouvoir communal est très restreint, hormis le fait de solliciter les représentants de l'État via la procédure simplifiée mentionnée ci-dessus ; l'essentiel du travail (arrêté d'expulsion et expulsion proprement dite) revient aux services de l'État et aux services de la Police Nationale.

La commune intervient néanmoins faisant en sorte de sécuriser par du mobilier urbain dit défensif les lieux de vulnérabilité.

Pour autant, comme vous le savez les dispositifs anti-intrusion que la commune met en œuvre (merlons, enrochement, fossés...) peuvent parfois être contrecarés tant l'adaptation des gens du voyage est rapide. ▲

La coiffure solidaire à la Maison de la solidarité



Anne-Sophie redonne le sourire à ses clientes

Installée en qualité de coiffeuse à domicile depuis 4 ans, Anne-Sophie Penot connaissait la Maison de la Solidarité. Devant les services proposés, Anne-Sophie s'est aperçu d'un manque : un service de coiffure à petit prix. « Ce n'est pas parce que l'on a de faibles ressources que l'on doit se laisser aller. Se faire coiffer c'est se sentir bien. » Forte d'une expérience de trois ans en animation d'ateliers coiffure pour l'association 3ID (insertion sociale et professionnelle) elle s'est dit qu'elle pouvait être utile aux usagers de la structure Bullygeoise. Elle a alors monté un projet de coiffure solidaire qui a reçu l'aval de la municipalité. Depuis un an maintenant, Anne-Sophie se rend à la Maison de la Solidarité, un

mercredi après-midi par mois, pour proposer ses services aux bénéficiaires du RSA ou du minimum vieillesse. Les tarifs coupe/coiffure sont les mêmes pour tous, 7 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de moins de 5 ans. « Ce qui me plaît, c'est le contact avec les usagers, c'est agréable de redonner le sourire aux gens ». Des jeunes viennent se faire coiffer avant des entretiens professionnels, des dames se font belles pour des occasions, Anne-Sophie trouve toujours moyen d'arranger ses plannings pour leur donner satisfaction. À l'occasion de la fête des mères, chaque maman venue se faire coiffer a eu droit à une pose de vernis semi-permanent en cadeau. L'argent récolté ces mercredis après-midi est intégralement reversé à des associations. Ainsi Anne-Sophie a financé intégralement la partie coiffure (produits et accessoires) du défilé de mode de l'APEI en novembre dernier, elle a également participé à l'appareillage d'un enfant handicapé en collaboration avec les Motards de l'Espoir.

Si vous souhaitez savoir si vous entrez dans les critères, ou pour vous inscrire pour un prochain rendez-vous, contactez la **Maison de la Solidarité au 03 21 72 75 21** ▶

Mission locale de l'Agglomération Lens-Liévin

Une antenne Place de la Marne propose un accompagnement aux jeunes de 16 à 25 ans

Créées en mars 1982 à la suite d'un rapport sur le développement du chômage et de la précarité sociale chez les jeunes, les missions locales ont pour vocation de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, et de lutter contre l'exclusion, en partenariat avec les Collectivités Territoriales et l'État. Dans le cadre de leur mission de service public, elles leur proposent un accompagnement personnalisé qui porte sur l'emploi et la formation, mais aussi sur des difficultés sociales et de santé. À la Mission Locale, les jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi ni qualification trouveront une oreille attentive pour leur permettre de débloquer des situations parfois difficiles, dans le domaine de la formation, de l'accès à l'emploi, de la recherche d'un logement..., les guider et leur apporter des réponses.

Les conseillers de l'antenne de Bully-les-Mines proposent un suivi personnalisé aux jeunes qui viennent leur rendre visite.

Une relation de confiance

Ainsi, un même conseiller référent propose à la fois des entretiens approfondis, une aide aux choix d'orientation professionnelle, mais également un accompagnement jusqu'à l'emploi durable. Une relation de confiance s'instaure ainsi rapidement entre le jeune demandeur et son conseiller. Chaque situation étant unique, les démarches proposées sont adaptées au cas par cas. Si vous êtes âgé de 16 à 25 ans, sans emploi, n'hésitez pas à pousser la porte du 76, rue de la Saône (Place de la Marne), vous rencontrerez une personne qualifiée, susceptible de vous aider. ▶

Plantons le décor

L'opération Plantons le décor, permet aux amateurs de jardinage de commander de façon groupée des graines et végétaux par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin. www.plantonsledecor.fr

Ecad – nouveaux horaires

L'Espace de Conciliation et d'accès au droit sera désormais ouvert au public tous les matins de 8h30 à midi, du lundi au vendredi.

Enquête Insee

L'Insee procédera à une enquête sur notre commune du 28 novembre au 7 janvier 2017, l'enquête concernera l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête sera réalisée par téléphone ou visite, les personnes seront préalablement informées par courrier.

Permanences en Mairie

François Lemaire tous les **mercredis** de 9h à 12h.

Marie-Paule Bourriez, adjointe chargée du patrimoine communal, de l'environnement et des travaux, le **vendredi** de 15h à 17h

Jérémy Robillart, adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement et de la tranquillité publique, le **mercredi** de 15h à 17h

Nicole Gruson, adjointe chargée de la culture, de la vie associative et du devoir de mémoire, le **mardi** de 10h à 12h

Virgilio Chiarello, adjoint chargé des solidarités et de la cohésion sociale, le **jeudi** de 10h à 12h

Jocelyne Monchaux, adjointe chargée de la jeunesse, des sports et de l'éducation, le **mardi** de 15h à 17h

Patrick Leroy, adjoint chargé de l'habitat et du logement, le **lundi** de 10h à 12h

Denise Cayet, adjointe chargée de la solidarité intergénérationnelle, le **jeudi** de 15h à 17h

Permanences des élus à la Bergerie

Informations au 03 21 45 59 10, 66 boulevard de la Loire.

Une fois par mois, permanence de **François Lemaire**.

1^{er} samedi du mois, permanence de **Patrick Leroy** de 10h à 12h

3^{ème} mardi du mois, permanence de **Nicole Gruson** de 10h à 12h

Deux fois par mois permanence de **Jérémy Robillart** et des ASVP le **jeudi** de 14h à 16h (semaines paires).

Autres permanences

Un mardi sur deux, permanences du **service Logement et du CCAS** de 14h à 17h.

Solidarité en Bloc tous les **mardis** de 14h à 17h.

CARSAT, toutes les **semaines impaires**, le **jeudi** de 13h30 à 17h

Permanences dans la commune

La Caisse d'Allocations Familiales assure des permanences à la Maison des Associations Jean Mallet le **1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} lundi de chaque mois** (hors vacances scolaires) à partir de 13h30 sans rendez-vous.

GRUPE « ENSEMBLE, BULLY-LES-MINES EN CONFIANCE »

Protéger les bullygeois contre les inondations.

Notre ville est de plus en plus exposée aux risques d'inondations dus aux eaux de ruissellement et remontée de nappes. Les événements climatiques de cet été ont confirmé l'insuffisance de nos ouvrages hydrauliques.

La sécurité des Bullygeois est une priorité. Aussi la commune a décidé d'établir un diagnostic recensant de manière exhaustive les zones exposées en l'intégrant au Plan Communal de Sauvegarde avant la fin d'année. Ce document sera consultable en mairie et sur notre site internet.

D'autre part, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération, il a été proposé un ambitieux programme pluriannuel de réalisation de grands ouvrages au travers de la création de bassins de rétention de grande capacité (500 m3 chacun).

Un 1er bassin a vu le jour en octobre dernier sur le secteur Monchy, avant la fin d'année un 2ème rue des 4 Hallots, suivra.

Le coût global de ces travaux est estimé à 600 000 €.

Ces aménagements seront peu visibles, mais sont pourtant essentiels à la protection des personnes et des biens.

Enfin pour encore mieux protéger les Bullygeois, la commune a intégré le « risque inondation » dans les documents d'urbanisme et a opéré un recensement individuel des habitations sujettes aux inondations.

La Ville de Bully-les-Mines met en œuvre tous les moyens disponibles afin d'assurer la sécurité de ses administrés et limiter les dégâts matériels. Malgré cela, le risque zéro n'existera jamais en matière hydraulique. La contribution de chacun est donc nécessaire : nous devons rester vigilants et solidaires. ▀

Jérémy ROBILLART
Adjoint au Maire
Responsable du Groupe Majoritaire

GRUPE : « RENAISSANCE BULLYGEOISE »

ET EN PLUS ILS SONT AVEUGLES !

Vous aurez remarqué que nous n'attaquons la droite qu'épisodiquement. La raison est simple ! La droite, celle républicaine et son extrême, sont des ennemies de classes. Ils ne défendent que l'intérêt des possédants c'est-à-dire des capitalistes.

Alors pourquoi toujours attaquer les socialistes et leurs satellites ? Là aussi la raison est simple ! Les politiques menées par les gouvernements socialistes depuis 1981 n'ont eu de cesse de casser la France.

Après avoir nationalisé en 1981, ils ont dénationalisé dix fois plus !

Après avoir mis la retraite à 60 ans, ils ont voté la retraite à taux plein à 62 ans en augmentant le nombre de trimestres à valider.

Ils ont aidé au détricotage de notre Nation en abandonnant notre souveraineté à l'Europe, en redécoupant les régions, en imposant à nos communes des structures n'ayant de compte à rendre à personne, etc...

Certes la majorité municipale n'a pas voté d'augmentation d'impôts, mais la Call l'a fait avec son porte-parole François Lemaire, le département l'a fait avec sa vice-présidente Nicole Gruson.

Pour la région les impôts ont augmenté mais ils n'y sont plus. Car, comme ils sont sourds et aveugles, qu'ils ne voient plus la désespérance de la population, qu'ils n'entendent plus l'incompréhension des sans-dents devant l'étalage des richesses, ils ont été battus.

Les franchement communistes bullygeois savent qu'une autre répartition des richesses est possible. Il faut pour cela dire non à l'Europe, non à la finance, non au capitalisme. ▀

Jean-Michel PADOT

GRUPE : « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR BULLY »

LES DEPENSES SOMPTUAIRES DE NOS COLLECTIVITES LOCALES

Les élus socialistes de nos collectivités depuis longtemps sont gaspilleurs de l'argent de nos impôts.

LA REGION : L'ancien Président, a dépensé sans compter :

Le Grand stade de Lille 324 millions d'euros, rénovation du stade Bollaert-Delelis à Lens 78 millions, le vélodrome de Roubaix 25 millions d'euros, la salle des sports d'Orchies 12,5 millions d'euros, la rénovation du stade couvert de Liévin 70 millions d'euros, le stade du Hainaut Valenciennes 76 millions, tout cet argent a été investi au sport de haut niveau. Il a tellement dépensé pour le sport, qu'il n'avait plus d'argent pour l'école George Sand à Bully les Mines

Sans oublier le Musée de LENS, gouffre alimenté par les collectivités locales, toujours sous perfusion

On ne connaît pas exactement son coût de fonctionnement 900.000 euros de chauffage en 2014.

Le tramway un scandale financier de plus de 18 millions d'euros de perte pour nos collectivités (Région- Départements)

TERRITOIRES 62

Un tonneau des Danaïdes, un puits sans fond, qui a changé de nom et de Président comme on change de chemise.

Pour 2013 solde négatif de 2,6 millions d'euros découvert

En 2013 : la CALL 5 millions, Agglo Artois 2,2 millions, Département 62 2,5 millions, Région 5 millions TOTAL : 16,2 millions + Banques 2,6 millions =18,8 millions euros encore une fois renflouer les caisses

Pour 2013/2014 (8 millions de découvert)

Pour 2015 une demande de rallonge de 11 millions, sans savoir si ça suffira pour 2016

Pour 2016 une demande de recapitalisation de 20 millions d'euros un chantage émis par la gauche en cas de refus

La cour des Comptes déclare dans son rapport annuel une gestion accablante, catastrophique et alarmante avec des salaires et des primes pharaoniques.

Qu'à t'on fait de l'argent, il faut que les habitants de la CALL soient au courant de la gabegie ? Nouveau directeur départ de Mr DELILLE avec une forte indemnité ▀

Daniel GOSSELIN
Caroline MELONI
Michel LEBAS

Mariages

09/07/2016	Perrine CASTEL et Jimmy BLONDEL	13/08/2016	Amélie BOILEUX et Emeric VANDENABEELE	10/09/2016	Magalie MENEZ et Patrick SLIVINSKI
16/07/2016	Audrey JACQUIN et Ludovic WATRELOT	20/08/2016	Elodie KLEINPETER et Arnaud COUSIN	10/09/2016	Hannane BOUAKKAOUI et Moulay Abdelaziz EL YOUSOUFI
16/07/2016	Jennifer HUGUET et Nicolas CLEMENT	20/08/2016	Dorothee HENNEGUET et Grégory DEMUYNCK	17/09/2016	Laetitia CATELLAIN et Didier ROMANOWSKI
16/07/2016	Judicaëlle LAMPIN et Geoffrey HOUYVET	27/08/2016	Delphine DELATTRE et Renaud RIQUIER	17/09/2016	Meriem CHERIF et Farid CHERIF
16/07/2016	Christine SIKORSKI et Thierry ROBERT	27/08/2016	Perrine KUCZERA et Romain NAESSENS	24/09/2016	Sabrina HAEYAERT et Xavier GRAS
06/08/2016	Mélanie MONGIN et Tony DELABY	27/08/2016	Catherine THON et Gary LEMAIRE	08/10/2016	Sandra DEVOS et David MAGNOLIA
13/08/2016	Lindsay FROMAGE et Johanna BERNARD	27/08/2016	Emilie FRESNAY et Stéphane HAMMADACHE	15/10/2016	Corinne MAENHOUT et Fabrice CARRE
13/08/2016	Sophie CAPELLE et Jérémy FOMBELLE	10/09/2016	BIERVOIS Jennifer et STIEVENARD Cédric	29/10/2016	Nathalie LAMAN et Patrick MATHE

Naissances

04/07/2016	DELONG Leny	18/08/2016	MONIEZ Milana	16/09/2016	CLAY Tom
04/07/2016	DELORY GUFFROY Shannen	19/08/2016	WISEUX Hayden	16/09/2016	DOLEZSAL MARTEL Noé
08/07/2016	CLEMENT Salomé	20/08/2016	GUISGAND Maë	16/09/2016	PSAUTÉ Lucas
09/07/2016	BAYER Swing	20/08/2016	NAESSENS Corentin	18/09/2016	TRANNOY FERNANDES Noah
09/07/2016	DONDAINE Axel	22/08/2016	VASSEUR Enzo	19/09/2016	GUEVAER Axelle
09/07/2016	DUHAMEL DARRAS Léa	24/08/2016	MARTIN Loïc	20/09/2016	BONICEL Elise
10/07/2016	MALBRANQUE Juliette	26/08/2016	BEAUVENTRE Louise	22/09/2016	BUISINE Sandro
15/07/2016	KEDZIORA Léo	27/08/2016	HENNEBELLE Nathéo	28/09/2016	BROUTIN Elia
16/07/2016	GAJNY Mathéo	28/08/2016	BLANCHEZ Emma	01/10/2016	GÉRARD Léna
18/07/2016	SMAHI Abdeldjalil	02/09/2016	KEHYAN Stéphane	03/10/2016	CANDELIER James
20/07/2016	DELPORTE Alice	04/09/2016	VAUTRELLE Tennessy	05/10/2016	DESHAIES Victoire
03/08/2016	THOBOIS Léo	09/09/2016	BLONDEL Nolan	06/10/2016	CARON TAILLIEZ Milan
04/08/2016	PEDRO Lya	09/09/2016	DELANNOIS Louise	08/10/2016	MARTIN Maëlan
04/08/2016	WIOSKA DUHAMEL Evan	10/09/2016	DELETTRE Zoé	11/10/2016	DELPORTE Ethan
05/08/2016	MATHIEU Angéline	10/09/2016	GYDE Léo	14/10/2016	DE WYSE Nohlan
08/08/2016	BELOT Thomas	13/09/2016	BILSKI Lili	15/10/2016	LEVEQUE Anaïs
09/08/2016	PARIS Ethan	14/09/2016	DESMURS Maël	17/10/2016	ANNIERE Mayra
12/08/2016	GUYOT Ivana	15/09/2016	DAMBRAIN Lynelle	22/10/2016	DUBOIS Lyam
14/08/2016	FIEVET Charly	15/09/2016	DAMBRAIN Mya	22/10/2016	PEUREY Mylee
17/08/2016	LEROY Méline	15/09/2016	MERCIER Aurélien		

Décès

29/06/2016	FERMANTEL Monique	27/08/2016	BROHET Eugène	28/09/2016	GOULOIS Jean-Michel
06/07/2016	BRIDOUX Louis	29/08/2016	SZYMURA Pascal	04/10/2016	DEBAS Brigitte
10/07/2016	WALCZAK Edwige	04/09/2016	DUFAY Jeannine	05/10/2016	RINGOT Richard
14/07/2016	MELIN Christophe	04/09/2016	DEWYSE Henri	09/10/2016	GOULOIS Marthe
20/07/2016	WILLOT Lauriane	04/09/2016	LEWANDOWSKI Angèle	11/10/2016	SENECHAL André
22/07/2016	DELATTRE Marcel	04/09/2016	MONGIN Dominique	17/10/2016	PETZOLDT Irène
22/07/2016	DEGRAEVE Christiane	06/09/2016	VERDET Aline	19/10/2016	CARON Emilienne
26/07/2016	PETIT Laura	08/09/2016	SZWARC Jean	21/10/2016	DUCHATEAU Augustine
29/07/2016	HUWART Régis	09/09/2016	BELVERGE Bernard	24/10/2016	VILAIN Joël
04/08/2016	MAGNIER Joëlle	09/09/2016	MANUEL Marie-France	25/10/2016	DELETTRE Héléne
06/08/2016	CHEVEREAUD Georges	13/09/2016	POWOLNY Jean	28/10/2016	FEDERICI Thérèse
07/08/2016	OSLISLO Henri	15/09/2016	VISCAR Jacques	03/11/2016	GRAFF Marie
13/08/2016	WATELET Paul	22/09/2016	REGNER Lucien	03/11/2016	LOUCHET Danièle
20/08/2016	CHOQUERIAUX Renée	25/09/2016	BRIDEL Claude		

Noces d'or

Bernard et Michèle Rombaut

Une rencontre hasardeuse dans les champs les a conduits au mariage le 22 octobre 1966 à Mazingarbe. 50 ans plus tard, c'est Denise Cayet qui les a accueillis à l'occasion de leurs noces d'or. ▀



Louis et Jeannette Charlet

Depuis un bal organisé à Lens, le 14 février 1966 les routes de Louis Charlet et Jeannette Crespin ne se sont jamais séparées et c'est donc leurs noces d'or qu'ils ont pu fêter à Bully en compagnie de leur famille. ▀



SORTIR À BULLY

Mercredi 14 décembre de 14h30 à 17h

ENFANTS

Atelier Noël pour les enfants de 6 à 11 ans à l'Espace Culturel Édouard Pignon.

Gratuit. Réservations au 03 21 45 58 50
Venue du Père-Noël dans l'après-midi...

Mercredi 21 décembre de 15h à 17h

ENFANTS

Atelier Noël pour les enfants de 3 à 6 ans, à l'Espace Culturel Édouard Pignon.

Gratuit. Réservations au 03 21 45 58 50

Dimanche 8 janvier à 16h

Concert du Nouvel An à l'Espace François Mitterrand. Tarif plein : 15 € / Tarif abonné : 12 € / Tarif réduit : 10 €.

Réservations au 03 21 72 71 90

Du 9 au 28 janvier

Exposition de peintures de Evelyne Ansart à l'Espace Édouard Pignon.

Mercredi 11 janvier de 14h30 à 17h

ENFANTS

Atelier Roi et Reine pour les enfants de 6 à 11 ans à l'Espace Culturel Édouard Pignon.

Gratuit. Réservations au 03 21 45 58 50

Samedi 14 janvier à 16h

Vœux à la population à la Salle Corbelle.

Mardi 17 janvier à 19h

Ciné-débat : « Timbuktu », thème du débat : « les intégrismes » à l'Espace François Mitterrand

Entrée gratuite sur réservation – réservation : collectifcitoyenbullymail.com

Mercredi 18 janvier de 14h à 16h30

ENFANTS

Atelier Roi et Reine pour les enfants de 6 à 11 ans et prêts de livres à la Bergerie, 66 boulevard de la Loire. **Gratuit.**

Réservations au 03 21 45 59 10

Samedi 21 janvier à 20h30

Tribute Daniel Balavoine à l'Espace François Mitterrand. **Tarif plein : 15 € / Tarif abonné : 12 € / Tarif réduit : 10 €.**

Réservations au 03 21 71 72 90

Mercredi 25 janvier de 15h à 17h

ENFANTS

Atelier Roi et Reine pour les enfants de 3 à 6 ans à l'Espace Culturel Édouard Pignon.

Gratuit. Réservations au 03 21 45 58 50

Dimanche 29 janvier à 15h30

Spectacle patoisant au profit du Foyer Animalier Vermellois, à l'Espace François Mitterrand. Tarif unique : 12 €.

Réservations au 03 21 72 71 90

Mercredi 1^{er} février de 14h30 à 17h

ENFANTS

Atelier Carnaval pour les enfants de 6 à 11 ans à l'Espace Culturel Édouard Pignon.

Gratuit. Réservations au 03 21 45 58 50

Samedi 4 février à 20h30

Concert de Daniel Guichard à l'Espace François Mitterrand **COMPLET**

Mercredi 8 février de 14h30 à 17h

ENFANTS

Atelier Carnaval pour les enfants de 6 à 11 ans à la Bergerie, 66 boulevard de la Loire. **Gratuit.**

Réservations au 03 21 45 59 10

Mercredi 8 février à 15h

ENFANTS

Spectacle Musical Jeune Public (6/10 ans) « Les Biskotos ». **Tarif unique : 2 €.**

Réservations au 03 21 71 72 90

Samedi 4 mars à 20h30

Spectacle musical « Nouvelles photographies » proposé par l'Association Chémas Musical à l'Espace François Mitterrand. **Tarif unique : 6 €.**

Réservations au 06 63 89 66 53

Mercredi 8 mars de 14h30 à 17h

ENFANTS

Atelier Afrique pour les enfants de 6 à 11 ans à la Bergerie, 66 boulevard de la Loire. **Gratuit.**

Réservations au 03 21 45 59 10

Samedi 11 mars à 18h

« Des mots contre les maux », soirée concert proposée par l'Association Le Bocal et le Conseil Citoyen.

Gratuit sur réservation à enattendantmonpoissonrouge@gmail.com
Restauration sur place

Mercredi 15 mars de 14h30 à 17h

ENFANTS

Atelier Afrique pour les enfants de 6 à 11 ans à l'Espace Culturel Édouard Pignon.

Gratuit. Réservations au 03 21 45 58 50

Du samedi 4 au dimanche 19 mars

ENFANTS

Printemps des Poètes à l'Espace Culturel Édouard Pignon. Thème : « Afrique(s) »

Renseignements au 03 21 45 58 50

Dimanche 19 mars à 15h30

Concert de gala de l'Harmonia à l'Espace François Mitterrand.

Gratuit sur réservations à musiqueharmonia@gmail.com

Samedi 1^{er} avril à 20h

Concert de Printemps de l'Harmonie Municipale à l'Espace François Mitterrand.

Gratuit sur réservation auprès de l'Harmonie Municipale.

Mercredi 5 avril de 14h30 à 17h

ENFANTS

Atelier Fechtival pour les enfants de 6 à 11 ans à la Bergerie, 66 Boulevard de la Loire. **Gratuit. Réservations au**

03 21 45 59 10

Dimanche 9 avril à 16h

Spectacle Humour « Faut vife avec » dans le cadre de Fechtival à l'Espace François Mitterrand. **Tarif plein : 10 € / Tarif abonné : 8 € / Tarif réduit : 6 €.**

Réservations au 03 21 71 72 90

ATTENTION !

La Piscine municipale sera fermée

du 24 au 26 décembre inclus.

et du 31 décembre 2016 au

2 janvier 2017.

Inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires

Les demandes de scolarisation des nouveaux élèves

doivent être effectuées à

l'Espace Jeunesse, Pôle Affaires

Scolaires entre le 1^{er} décembre

2016 et le 31 janvier 2017

(sauf du 26 décembre 2016 au

2 janvier 2017 inclus).



Retrouvez-nous sur notre site web

www.bullylesmines.fr et sur facebook

